

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 27 janvier 2015

**N°6/01/2015 : MUSEUM VICTOR BRUN - INTEGRATION D'UN SPECIMEN A
L'INVENTAIRE - TORTUE IMBRIQUEE**

L'an deux mille quinze, le mardi 27 janvier à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 21 janvier 2015.

Etaient présents : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Monique VALAT, Philippe FRANCOIS, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Jean GARROCQ, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Jean Martial DEJEAN, Jean Luc BUDOIA, Jean-Michel MUSCATELLI, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, Quentin SUCAU, Jeannine MEIGNAN, Arnaud GUITARD, Carole GARCIA, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 9

Mesdames, Messieurs Aurore KOTHE à Christian PEREZ, Clarisse HEULLAND à Brigitte BAREGES, Vally CENTOMO à Annie GUILLOT, Béatrice KOHLER à Marie-Claude BERLY, Anne ALASSANE à Jean-François GARRIGUES, José GONZALEZ à Arnaud GUITARD, Rodolphe PORTOLES à Jeannine MEIGNAN, Valérie RABAULT à Carole GARCIA, Pauline BLANC à Gaël TABARLY

**Madame Sophie LARAN donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Le Muséum Victor Brun a reçu au mois d'octobre 2014 le don sans condition d'une tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) de la part de Madame Nicole Boschert-Mazzari.

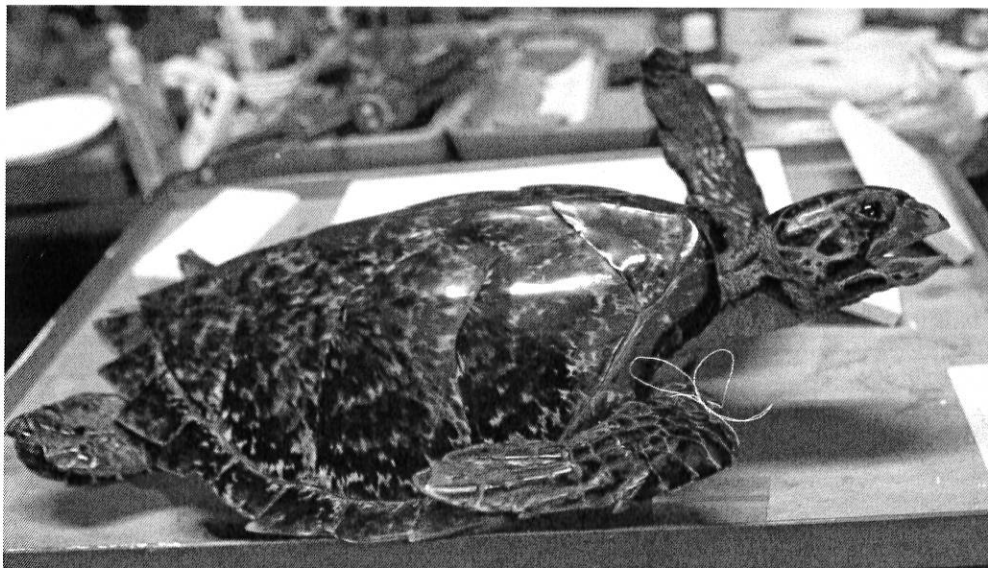
Cette espèce est en danger critique d'extinction depuis 1996 d'après l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN). Elle est classée à l'annexe 1 de la CITES (Convention de Washington) et reprise à l'annexe A du règlement de l'UE. Ces populations sont en baisse depuis trois générations dans la majorité des bassins océaniques.

Ce don vient parfaitement compléter les collections du Muséum d'histoire naturelle Victor Brun, qui possède très peu de spécimens naturalisés de tortues.

La Commission Scientifique Régionale d'Acquisition qui s'est déroulée le 8 octobre 2014 a donné un avis favorable.

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter l'affectation du don indiqué ci-dessus afin de l'intégrer aux collections du Muséum d'histoire Naturelle Victor Brun



ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **30 JAN. 2015**

De sa publication le **30 JAN. 2015**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 janvier 2015

Maire,

Brigitte BAREGES

